

Déroulement de la prise en charge

1

Rendez-vous d'évaluation
auprès du médecin du centre, afin de cibler les attentes du patient

2

Temps de bilan pluridisciplinaire

- Bilan fonctionnel et à l'aide d'échelles d'auto et hétéro-évaluation
- Aide au diagnostic
- Bilan neuropsychologique

3

Temps de restitution

- Temps de synthèse avec famille ou partenaire (le cas échéant)

4

Temps de prise en charge

- Psychoéducation individuelle
- Psychoéducation familiale
- Remédiation cognitive
- En interaction avec les équipes médicales des secteurs, travail avec partenaires du réseau (soin et social) pour l'accompagnement autour des projets

L'équipe

Professeur Emmanuel Haffen
Chef de service

Docteur Delphine Rajezakowski
Médecin référent

Madame Estelle Beuchet
Neuropsychologue

CONTACT ET ACCÈS

Service de consultations de psychiatrie de l'adulte

Hôpital Jean-Minjoz
Bâtiment vert - Entrée sud - 1^{er} étage
3 boulevard A. Fleming, Besançon
03 81 21 93 18
centre-rps@chu-besancon.fr



Partenaires



CENTRE DE RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE



DIAGNOSTIQUER

ORIENTER

INFORMER

ACCOMPAGNER

Offres de soins

- **Bilan pluridisciplinaire** : évaluation psychiatrique fonctionnelle, évaluation neuropsychologique et bilan psychoéducatif
- Intégration dans des programmes de **remédiation cognitive** groupaux ou individuels
- Entretiens familiaux à visée **psychoéducative**
- Évaluation personnalisée des **ressources** et des **difficultés** dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Objectifs

- Limiter **l'impact** fonctionnel des pathologies psychiatriques chroniques
- Limiter le vécu de stigmatisation, et **favoriser l'acceptation** de la pathologie et la **connaissance** de celle-ci
- Prévenir le vécu traumatique des **premiers contacts** avec la psychiatrie
- Soutenir le **passage** entre pédopsychiatrie et psychiatrie adulte
- Soutenir les **familles** confrontées au trouble psychiatrique d'un proche

Argumentaire



Le rétablissement désigne un processus par étapes qui vise à recouvrer un niveau de bien-être pour retrouver sa capacité de décider et sa liberté d'agir. Apprendre à mieux se connaître, reconnaître ses troubles et les accepter sont la clé du rétablissement.

Ce processus permet à la personne de contribuer à restaurer un équilibre de vie, afin de trouver sa place dans la société en construisant un projet qui lui soit adapté. [...] C'est aussi la possibilité de se dégager du statut de malade psychique et de se reconsidérer comme une personne parmi tant d'autre.



*Se rétablir
c'est ainsi l'espoir
d'un avenir meilleur.*



Adressage

Pour qui ?

- Personnes présentant une pathologie psychotique
- Personnes pour lesquelles existe un doute diagnostique autour d'une entrée dans une pathologie schizophrénique
- Personnes présentant une vulnérabilité avec un risque de développer une pathologie psychotique

Et/ou qui ?

- Patients ayant des difficultés d'insertion sociale souhaitant une aide pour construire un parcours de rétablissement

Par qui ?

- Personnes présentant une pathologie psychiatrique ou leur famille
- Psychiatres, neurologues ou médecins généralistes

Les demandes se font par téléphone, 03 81 21 93 18, ou par mail, centre-rps@chu-besancon.fr et seront étudiées par l'équipe.